

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 15 février 2024

02.2024-09	ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « atelier 2 tonnes - formation auprès des conseillers communautaires mardi 20 février 2024 »
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant le Projet de territoire 2020-2030 de Clisson Sèvre et Maine Agglo, qui a placé le développement durable et les transitions au centre de son projet politique,

Considérant que la société L'Ouvre-Boîtes – Coopérative d'Activités et d'Emploi, sise 20 allée de la Maison Rouge – 44000 NANTES, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer le devis avec la société L'Ouvre-Boîtes – Coopérative d'Activités et d'Emploi, sise 20 allée de la Maison Rouge – 44000 NANTES pour l'animation d'un atelier « 2 tonnes » en présentiel, d'une durée de 3h, formation ludique qui vise à acquérir une vue d'ensemble de la transition climatique et se projeter dans la société de demain, pour un montant total de 5 405 € HT soit 6 486 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »